GESTION ET ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (GAAS)

La faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de l'Université de Lille 2 délivre depuis la rentrée 2004/2005 une licence professionnelle (BAC +3) intitulée : ***Gestion et Administration des Associations Sportives***
La formation vise l'acquisition de connaissances et de savoirs-faire spécifiques à la gestion et au développement des organisations à but non lucratif, de services et de loisirs dans le domaine sportif. Elle est proposée en formation initiale ou en formation continue.
Elle s'articule autour de 9 Unités d'Enseignements organisées selon deux axes :

L'acquisition de connaissances et de compétences directement mobilisables dans le cadre des métiers visés par la formation (management, marketing, communication, gestion comptable droit, ressources humaines, etc.).

L'application de ces savoirs et savoirs-faire dans le cadre de différentes mises en situations professionnelles (stage et projet tutoré, méthodologie de projet, etc.).

Responsable du diplôme

Madame Irène LAUTIER : Professeur Agrégé
Monsieur Loïc SALLE : Maître de Conférences

Objectif de la formation

Former à la gestion des associations sportives qu'elles soient orientées vers la promotion du sport fédéral et/ou la production de tout autre service de loisirs (ou d'insertion) sportifs.
Préparer des professionnels capables de gérer une organisation associative ayant pour support d'activité socio-économique le sport sous toutes ses formes.

Organisation et fonctionnement :

En formation initiales :

La formation est organisée sur une année universitaire, dans une logique semestrielle : 2X 12 semaines, auxquelles s'ajoute un stage d'au moins 12 semaines.

En formation continue :

Former à la gestion et au développement des organisations sportives orientées vers la promotion du sport fédéral et / ou la production de tout autre service sportif.

Dans cette perspective, quatre secteurs sont privilégiés : le *secteur fédéral* (clubs sportifs affiliés aux fédérations), le *loisir et tourisme sportifs* (associations orientées vers l'offre de tourisme, de loisirs ou de remise en forme), le secteur de *l'insertion* (associations de quartier de type MJC) et la *sous-traitance de services* pour d'autres associations ou des collectivités territoriales.

La licence professionnelle GAAS (*Gestion et Administration des Associations Sportives*) forme les étudiants à différentes fonctions et débouche sur les métiers suivants :

Directeur(trice), assistant(e) de direction ou gestionnaire d'une organisation sportive unisport, omnisport ou d'un club semi-professionnel ;

Gestionnaire, responsable administratif ou agent de développement d'une ligue ou d'un comité sportif ;

Directeur(trice), assistant(e) de direction ou gestionnaire d'une association de loisirs (base de loisirs, centre d'équitation, etc.), d'insertion par le sport (type association de quartier, MJC, etc.) ou de centres de remise en forme ;

Chargé(e) de mission ou agent de développement auprès d'une collectivité publique territoriale.

Cette formation accueille toute personne qui possède un bac + 2 ou un diplôme équivalent.
Les personnes non-titulaires d'un Bac + 2, peuvent faire une demande de validation de leurs acquis et de leur expérience s'ils font valoir une activité professionnelle significative.

La formation accueille des étudiants issus :

du DEUST Encadrement et Animation des APS (ou d'un DEUST équivalent)

de la seconde année de la licence STAPS

d'une autre formation de niveau BAC + 2 équivalente (BTS, DUT)

ou possédant une expérience professionnelle ou un diplôme d'Etat de niveau III.

Recrutement sur dossier.
15 à 20 places en Formation Initiale
5 à 10 places en Formation Continue
Dépôt du dossier pour la 1ère campagne de recrutement comprenant : CV, lettre de motivation, pièces justificatives une copie des différentes pièces justifiant des informations avancées

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, la commission de recrutement est particulièrement attentive à la cohérence du projet professionnel du candidat, ainsi qu'aux liens qu'il entretient avec le milieu sportif associatif.
Dépôt des candidatures jusqu'au 9 juin 2007.

Les dossiers sont à retirer auprès de : **Madame Catherine MIOT**
Tél : 03.20.88.73.77
@ : catherine.miot@univ-lille2.fr

Partenaires institutionnels et professionnels :

Une collaboration active associe la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de Lille 2, le mouvement sportif régional, les associations de loisirs sportifs et les collectivités publiques territoriales dans la programmation et la réalisation des enseignements de la licence professionnelle.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et de nombreux professionnels de l'organisation du monde sportif.

Sont impliqués dans la formation des intervenants issus :

de l'Université de Lille 2 : Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique, Faculté de droit, SUAPS

d'établissements publics partenaires : Directions régionale et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS), Lycée G. Berger

du mouvement sportif régional : Comité régional olympique et sportif (CROS), UFOLEP, associations sportives

de collectivités publiques territoriales : région, département, communauté d'agglomération, municipalités.